

**Visite inaugurale du Centre dentaire et de la
PMI Binet
Jeudi 2 mars 2017 à 16h
au 9, rue Maurice Grimaud Paris 18e**

Monsieur le Maire-adjoint,
Messieurs les Directeurs,
Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui pour inaugurer la PMI ainsi que le centre dentaire que nous attendions tous avec impatience.

Tout d'abord, je tiens à remercier Bernard Jomier, adjoint à la Maire de Paris chargé de la santé, du handicap et des relations avec l'AP/HP, pour sa présence aujourd'hui et pour le soutien apporté au 18^e arrondissement dans la création d'équipements au service des Parisiens.

Je remercie également les services de la DASES et de la DFPE qui ont travaillé, élaboré, conçu, testé ces deux structures départementales, et particulièrement

- Anne Giron, cheffe du bureau de l'Accès aux Soins et des Centres de Santé,
- Franck Brage-Poiret et Elise Roger, qui assurent au quotidien la gestion du centre dentaire.

- Le Dr Anne Ozouf, médecin responsable de territoire pour les PMI,
- ainsi que Florence Arnauld Des Lions, responsable de la PMI.

Je tiens aussi à remercier mon équipe, et notamment Dominique Demangel, élue du 18^e et chargée de la santé pour son investissement.

Je sais que l'ouverture de ce type d'équipements nécessite un travail en amont conséquent et que vous vous êtes mobilisés fortement pour qu'ils puissent ouvrir. Je tiens à féliciter également l'ensemble des professionnels qui exercent au sein du centre de santé dentaire et de la PMI, pour l'engagement fourni également depuis leur ouverture.

Ces deux structures font partie d'un nouveau quartier qui est inscrit dans un grand projet de renouvellement urbain. Sa mutation se poursuit, nous attendons notamment la livraison de l'hôtel d'entreprises et de l'hôtel de tourisme ainsi que la fin du chantier du tramway T3.

C'est un nouveau quartier qui est né, les écoles ont été refaites, les nouveaux logements sont d'ores et déjà occupés, et je souhaite que chacun puisse s'intégrer dans ce nouvel environnement. L'équipement que nous inaugurons aujourd'hui y contribue.

En effet, la PMI et le centre dentaire sont importants pour les habitants du 18^e arrondissement car ils proposent une offre de

soins accessible à tous, contribuant ainsi à la volonté parisienne de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé, notamment dans cette partie de l'arrondissement particulièrement déficitaire en professionnels de santé.

De plus, de par leur ouverture sur le quartier, à proximité d'établissements scolaires, du centre d'animation, du centre social et d'autres équipements, les professionnels disposent de conditions propices au développement de partenariats en termes de prévention et d'éducation en santé.

C'est un enjeu central dans nos quartiers.

Au-delà, l'action de la Ville de Paris et de la Mairie du 18^e arrondissement se poursuit en termes de création de nouveaux cabinets médicaux et centres de santé. En 2016, le 18^e a accueilli également un nouveau centre de santé rue Romy Schneider ; un cabinet infirmier rue Léon ; le 1^{er} cabinet médical labellisé Paris Med' a ouvert au mois de février dans la rue Duc, et plusieurs projets de Maisons de Santé pluridisciplinaires sont en cours d'élaboration.

Le développement de l'offre de santé dans le 18^e s'accompagne bien sûr d'un travail avec les hôpitaux pour que la liaison ville-hôpital soit la plus fluide possible.

Comme vous le savez, le futur hôpital Nord sera implanté à Saint-Ouen et le site actuel de Bichat-

Claude-Bernard accueillera de nouveaux services. Nous souhaitons qu'il comprenne une unité de soins de suite et de réadaptation, une unité de santé mentale, une unité de chirurgie ambulatoire, un centre d'accueil médical de premier niveau et une maternité. Je saisis l'occasion de vous convier à une réunion publique à ce sujet, elle se déroulera lundi prochain à 19h30 à la mairie du 18^e.

Dans la perspective de toutes ces améliorations des conditions d'accès à l'offre de santé et des parcours de santé pour les Parisiens, je félicite l'ensemble des partenaires impliqués, notamment ceux de la Politique de la Ville.

Je cède la parole à Bernard Jomier qui je pense nous dira un mot des Assises Parisiennes de la

santé qu'il a menées en 2016 et auxquelles vous êtes nombreux à avoir participé.

Je vous remercie.